

VILLE DE LEWARDE

Octobre 2024

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Jean-Claude Dubrunquez, adjoint au maire, en responsabilité des travaux et de la sécurité, nous a quittés brutalement le 9 octobre.

Ancien président de l'association des parents d'élèves de Lewarde, il présidait l'association des jardiniers de Lewarde, l'association de marche de Guesnain.

Jean-Claude a toujours participé aux évènements marquants de la commune. Pompier professionnel en retraite, sa présence rassurait lors des grands évènements communaux qui rassemblaient beaucoup de monde surtout pour la fête à la châtaigne.

Disponible, serviable, il manquera à sa famille, à ses amis, à la vie communale.

J'exprime à son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants au nom de la municipalité, de l'ensemble du conseil municipal, du personnel communal, des Lewardois, ma plus profonde gratitude posthume pour le dévouement à la commune dont Jean-Claude a fait preuve.

Alain BRUNEEL,
Maire



Hommage à Jean-Claude DUBRUNQUEZ

Médaillés du travail

Les médaillés du travail (promotion du 14 juillet) ont été reçus par la municipalité.

Un diplôme leur a été remis ainsi qu'un présent.



Ont été distingués en fonction de leur temps d'activité professionnelle :

- Médaille d'argent pour 20 ans à Messieurs Daoud, Deloffre, Lourdelle,
- Médaille vermeille pour 30 ans à Madame Bénédicti, Monsieur Caupin
- Médaille d'or pour 35 années à Madame Tison, Monsieur Delmotte,
- Médaille grand or pour 40 ans à Messieurs Leleu, Planchon

Un temps convivial a succédé au discours de Monsieur le Maire qui a adressé ses plus vives félicitations aux récipiendaires.

Conseil Municipal du 16 septembre

En vertu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire a informé les élus de décisions prises concernant :

- des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation et le suivi du marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux
- la réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux du bâtiment G du groupe scolaire Roger Salengro
- un contrat d'exploitation des installations thermiques
- un rectificatif à la convention de gestion durable de la population féline
- un changement d'une pompe double sur le circuit de chauffage au groupe scolaire Roger Salengro
- le remplacement d'extincteurs
- des travaux de réhabilitation du bâtiment G du groupe scolaire Roger Salengro, de rechampissage du monument aux morts de la place des Martyrs, de clôtures sur le parking du groupe scolaire Roger Salengro et au cimetière, de remplacement d'un pare ballon au stade municipal

Les décisions suivantes soumises au vote l'ont été à l'unanimité :

- *affaires budgétaires*: une décision modificative budgétaire, une admission en non-valeur, le versement d'une subvention exceptionnelle au judo-club, le remboursement d'un acompte relatif à une annulation de location de la salle Martel.
- *vie intercommunale*: la transformation de la communauté de communes Cœur d'Ostrevent en communauté d'agglomération, la refonte et l'extension des compétences de la CCCO en matière d'aménagement de l'espace et d'équilibre social.
- *ressources humaines*: la convention d'adhésion au pôle santé au travail proposé par le centre de gestion du Nord
- *réglementation*: la convention d'adhésion au groupement de commandes « reliure et restauration » proposée par le centre de gestion du Nord.

Le compte-rendu détaillé de la réunion pourra être consulté en mairie ou sur le site de la commune dès l'approbation du procès-verbal à la prochaine réunion du conseil municipal.

Retraite

Le 1^{er} octobre, Madame Nicole Muchemblé a fait valoir à 64 ans ses droits à la retraite.

Madame Muchemblé a effectué une grande partie de sa carrière dans le secteur privé.



Elle a été employée ces quatre dernières années par la commune pour des tâches de surveillance des enfants sur le temps de la pause méridienne et pour l'entretien des locaux scolaires. La municipalité lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Marché

Il est plus que jamais important de manger sainement et cela est désormais très accessible.

Il est en effet plus que jamais possible de consommer moins cher.

Sous conditions de ressources, les légumes bio de Xavier, notre maraîcher, sont accessibles chaque samedi, à prix très réduits, grâce à BIO Hauts de France, le conseil départemental du Nord et la communauté de communes Cœur d'Ostrevent.

Acheter pour 10 € de légumes et n'en payer que 5 ou en acheter pour 18 € et n'en payer que 9, cela vous intéresse ?

Pour avoir accès à ce dispositif, voici les critères d'accès :

- Quotient familial inférieur ou égal à 1200€
- Personnes non imposables ou dans la première tranche d'imposition
- Etudiants

Des cours de cuisine, à participation volontaire, seront bientôt donnés dans les locaux de culture et liberté. Des recettes classiques ou originales seront testées à partir des légumes de Xavier.

Marie, animatrice de l'association Culture et Liberté dont le siège est situé place Elsa Triolet, vous accueille pour toute explication sur le dispositif ainsi que pour les démarches administratives.

Des soucis pour stationner au marché rue Jean Jaurès ? N'hésitez pas à vous garer rue Louis Aragon.



Petite enfance

Le relais petite enfance intercommunal invite à la journée Portes Ouvertes des assistantes maternelles le samedi 23 novembre entre 14h et 17h, salle des fêtes Henri Martel.

Mon voisin, ce héros



Tel est le titre d'un livre édité par la CCCO qui relate des souvenirs lewardois d'antan.

Madame Madoux, conseillère déléguée aux associations, représentante de la municipalité auprès du service culturel de la communauté de communes a adhéré à la proposition faite d'écriture d'un livre à partir des souvenirs de personnes ayant vécu dès leur prime jeunesse dans la commune.

Les interviews nécessaires au contenu ont été réalisées par Madame Céline Balloy (compagnie Allotrope), les photos par Kalimba (nom d'artiste).



Madame Emeline Ducrocq, responsable du service culturel de la CCCO a fait la mise en page du livret qui a été remis à toutes les personnes qui ont participé et adhéré au projet.

Pour la remise du livre, une soirée dans l'esprit guinguette a été proposée à la population.

La place des Vésignons a accueilli un très nombreux public qui a vibré aux accents musicaux du groupe rock du collège de Masny, puis a apprécié dans une ambiance plus feutrée la parenthèse musicale offerte par l'harmonie municipale.



Environnement

Initiative unique dans le Douaisis, des cendriers ont été implantés récemment aux arrêts d'autocars de la ligne A

Ces lieux qui rassemblent du public sont extrêmement sensibles aux jets de mégots au sol.

La ville a contractualisé avec ALCOME. ALCOME est un éco-organisme qui œuvre pour la réduction des mégots dans l'espace public et qui a offert à la commune des cendriers.

C'est ensemble que nous réussirons l'objectif de réduire de 40 % le nombre de mégots mal jetés dans l'espace public. Cela représente 3 milliards de mégots en moins chaque année en France.

Avec Mon Mégot où il faut, la commune participe depuis des mois à la réduction des mégots mal jetés dans l'espace public en sensibilisant les fumeurs aux gestes adaptés.

Des cendriers de rue sont à disposition. Des cendriers de poche sont offerts aux demandeurs en mairie.

Les mégots des particuliers sont aussi collectés sous sachets hermétiques à déposer en mairie. Les mégots récoltés sont revalorisés.



Trop de poubelles sont déposées sur les trottoirs sans couvercle pour leur ramassage par la société Wart.

Quand il pleut, cela est source de gêne pour le ramassage : humidification des contenus et inconfort pour les rieurs.

Un remède existe, prévenir le service déchets de la CCCO. Une intervention sera programmée.

Fête de la châtaigne

Cette fête a mobilisé sur l'ensemble du programme proposé 200 bénévoles.

Elle s'est déroulée dans une excellente ambiance grâce à l'implication de ces personnes, la présence *des secouristes de la Croix Blanche de Guesnain* qui ont assuré la sécurité.

Le CAL (comité d'animation lewardois) sous l'impulsion de sa présidente Nina Lahssen et des membres du bureau de l'association s'est fortement investi. Il a participé à l'organisation de toutes les manifestations et les a financées. L'association des géants de Lewarde a fait perdurer la tradition de la présence de géants aux fêtes du Nord. Elle a toujours été présente aux manifestations extérieures sous la présidence d'Isidore 41 ans et toujours en pleine forme.

Le 41ème cru n'a pas failli à la tradition. La fête fut joyeuse et populaire.

Samedi 28 septembre

Isidore et l'association les géants de Lewarde ont donné le clap du début de la fête en invitant d'autres joyeux compagnons.

Ces joyeux lurons ont déambulé de la rue Louise Michel aux écoles accompagnés de l'harmonie municipale, des majorettes de Dechy, d'un groupe de percussions de style brésilien ... et de lanceurs de confettis !

Leon, le géant du centre historique minier, a participé pour la première fois à une sortie hors des murs du musée. Cela lui a, à l'évidence, fort plu.

Merci aux 12 géants venus de communes avoisinantes : Arleux, Bugnicourt, Cantin, Courchelettes, même de Belgique.



Dimanche 29 septembre

Le club cyclo d'Haveluy et le cyclo-club de Lewarde ont organisé des courses cyclistes UFOLEP sur un circuit de 6,6 km qui a traversé Lewarde, Erchin et Roucourt.

265 coureuses et coureurs inscrits dans différentes courses ont répondu à l'appel des organisateurs pour offrir aux spectateurs un spectacle de grande qualité.

Les champions de France en catégories minimes (Noé Flahaut du club de Valenciennes Crespin) et séniors (Stéphane Wins du club d'Haveluy) ont participé aux épreuves.

Ils ont terminé respectivement 3^{ème} et 1^{er}.



Vendredi 4 octobre

La soirée a été consacrée à l'inauguration officielle de la fête.

Le cortège, emmené par les géants de Lewarde et l'harmonie municipale, a quitté le lieu de rassemblement rue Louise Michel pour se rendre à la salle des fêtes.

Les discours inauguraux ont été tenus par Madame Lahssen, présidente du comité d'animation lewardois, Madame Lucas, conseillère départementale et Monsieur Bruneel, maire.

Celui-ci a remercié les personnalités présentes, il a salué la présence des élus des communes voisines et insisté sur le rôle essentiel tenu par les dizaines de bénévoles qui, à des échelons divers, s'investissent pour que notre fête soit belle.



Samedi 5 octobre

La traditionnelle soirée moules-frites organisée par le comité d'animation lewardois a réuni de nombreux convives.
Les participants se sont régalés et ont dansé tout leur souûl grâce à l'animation musicale de grande qualité de Jonathan.

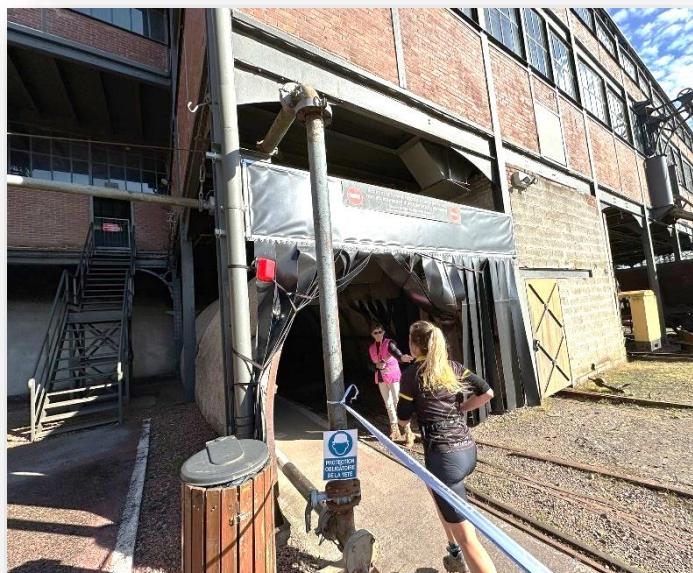


Dimanche 6 octobre

Le trail de la châtaigne a été préparé de main de maître par la communauté de communes, avec l'aide indispensable de la commune, de l'« Entente athlétique de Dechy-Guesnain », du comité d'animation lewardois, de l'Amicale laïque.

Le trail a rencontré un succès exceptionnel en termes de participation. Des candidatures ont même dû être refusées pour respecter les règles de sécurité inhérentes à l'évènement.

Les coureurs ont été encadrés et protégés dans leur effort par les cyclistes du cyclo-club lewardois et par 60 bénévoles.



Monsieur Piralla, directeur du Centre historique minier, a largement contribué à ce succès en autorisant l'accès aux installations du musée.

Plus de 70 enfants ont participé aux premières courses. 97 adultes ont concouru sur la distance de 5 km (2 tours de bois). L'engagement sportif des 207 coureurs du 10 km et des 200 engagés sur le 15 km les a conduits au centre historique minier pour une traversée inédite des galeries de mine reconstituées.

L'entrée dans la galerie

Cerise sur le gâteau, l'harmonie municipale a accueilli en musique les concurrents sur le site minier, histoire d'encourager ces visiteurs d'un genre nouveau à revenir l'an prochain.



Jeudi 10 octobre

Ce qu'il est bon, le truffé lewardois !

Madame Marie-Jeanne Taussin avec l'aide indispensable de 15 bénévoles a organisé la fabrication de ce précieux mets dont la recette est tenue secrète.

Confiés aux bons soins bénévoles de la boulangerie Parquet pour leur cuisson, les truffés ont régale les gastronomes.

Le truffé demeure un marqueur précieux et original de la fête.

590 barquettes ont été proposées à la vente.



Vendredi 11 octobre

Une après-midi sportive a été organisée par l'Amicale laïque avec le soutien de l'équipe pédagogique de la circonscription de Douai-Cantin.

Cette manifestation a mobilisé 35 bénévoles pour l'encadrement des courses, les animations et la gestion de la sécurité des lieux.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Cantin, Erchin, Lewarde et Villers-au-Tertre soient 180 élèves ont participé avec un enthousiasme communicatif à la course scolaire.

Les enfants inscrits dans une des six courses ont parcouru 1 km sous un soleil généreux encadrés par des coureurs adultes : parents et bénévoles.

Le reste de la demi-journée a été consacré à la participation des enfants à des ateliers sportifs ou de loisirs. Les élèves ont profité des compétences des animateurs sportifs de Cœur d'Ostrevent, de Culture et Liberté et de l'Union Basket Dechy.

Un goûter offert par le CAL a rendu des forces à tout ce petit monde.

Une coupe offerte à chaque école a clôturé cet évènement scolaire.



Samedi 12 octobre

Les toutous, eux aussi, ont participé à la fête l'après-midi, au parc du château. La pluie a gâché quelque peu l'évènement mais n'a pas empêché une bonne participation.

154 inscrits dont 48 chiens et 18 enfants se sont engagés dans ce projet.

L'association balade canine sur Lewarde a permis aux chiens, grâce à une organisation parfaite, de participer à la kermesse de la châtaigne. Des stands de jeux leur ont été proposés ainsi qu'aux enfants accompagnants. Des cadeaux ont été offerts aux participants.

L'aventure s'est poursuivie par une marche de 2 km.



La fin de journée a été réservée à la traditionnelle « boom costumée » destinée aux enfants.

81 enfants et 82 adultes ont participé à la fête.

Le CAL, maître d'œuvre de l'organisation, a sollicité la structure d'animation « Olb production » pour animer la soirée. Les mascottes préférées des enfants étaient au rendez-vous. Maquillage, danses chorégraphiées ont complété l'offre d'activité pour le plus grand plaisir de nos petits sans oublier la dégustation de barbe à papa, frites ...



Dimanche 13 octobre



A l'initiative du CAL, dès l'aube, 300 exposants ont occupé sous un soleil souvent timide les rues du quartier du Castel et d'une partie de la rue de l'Egalité. Une foule dense, parfois compacte, a visité la braderie.



L'association les géants de Lewarde a proposé au public des châtaignes grillées et le CAL, le célèbre truffé lewardois. A 11 h, au terrain de boules, l'harmonie municipale a célébré la fête en interprétant de dynamiques morceaux issus d'un répertoire de chansons actuelles.



A 16 h30, les lieux ont été occupés par le groupe « Come Back 80 » qui a rappelé au public les succès d'hier.

Le concert à peine terminé, les Lewardois se sont rendus au stade municipal pour assister au feu d'artifice qui a été dédié à notre regretté Jean-Claude Dubrunquez qui n'a jamais été avare de son temps pour œuvrer à la réussite de la fête.



La semaine bleue c'est 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire

Du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre, la Semaine Bleue a été consacrée aux retraités et aux personnes âgées. L'édition 2024 a rendu hommage aux sports, jeux olympiques obligent.

A Lewarde, une quinzaine de personnes ont répondu à l'appel national « Bougeons ensemble pour rallumer la flamme ! »

La petite troupe s'est rassemblée, salle des fêtes, pour confectionner des lampes de mineur en carton puis s'est rendue au CHM pour une visite privée de l'exposition « La mine fait son sport ».

Merci à M. Piralla, directeur du CHM, qui a délégué sur l'évènement une collaboratrice Mme Dubaille. Celle-ci a animé l'après-midi pour le plus grand plaisir de tous.



Marcher, bouger à Lewarde



Le bureau de l'association a été renouvelé.

Il est composé de Mme Marine Défossez (présidente), Mme Camille Callaert (secrétaire), Mme Emmanuelle Madoux (trésorière).

L'association organise une brocante dans la salle des fêtes le dimanche 3 novembre de 8h à 13h.

5 € la table de 1,80 m.

Pour tout contact s'adresser à Mme Défossez 06 49 19 80 02 ou marinedefossez@gmail.com

Les mascottes Lewardoises

En assemblée générale le vendredi 20 septembre à l'invitation de leur présidente, les adhérentes de l'association ont dressé le bilan d'une année d'existence en présence de Messieurs Dubrunquez et Léger, adjoints au maire.

Les parents ont été très efficaces pour organiser des festivités aux moments clés de l'année : fêtes d'Halloween, Noël, Pâques, carnavales, fête des mères, des mamies ... Le bénéfice de ces actions ont permis d'aider les écoles dans la réalisation de projets.

Tous ces évènements ont été pour la plupart portés à la connaissance des Lewardois à travers des éditions du journal communal.

Le bureau est composé de la présidente Madame Elodie Ducez, de la secrétaire Madame Leslie Célisse, de la trésorière Madame Aurore Hermant.



Union Sportive Lewardoise : gymnastique

Le samedi 21 septembre, la présidente, Madame Michalak, a réuni les gymnastes, leurs familles ainsi que des élus. L'occasion de souffler les 94 bougies d'une vieille dame toujours aussi dynamique qui a compté en 2023-2024, 132 gymnastes licenciées.

De dynamisme, il en a été question à travers les engagements sportifs marqués par de grands succès (déjà relatés dans ce journal) jusqu'à la participation du groupe des aînées au championnat de France organisé par la fédération sportive et culturelle de France, en Savoie.

Le niveau de compétence gymnique progresse énormément grâce à la proposition faite aux sportives par l'encadrement technique d'heures d'entraînement plus nombreuses (jusqu'à 4 h).

6 degrés de compétences sont possibles à atteindre. De nombreuses pratiquantes ont atteint le 5^{ème} degré et une d'entre elles : Samantha Oles est classée au 6^{ème} degré.

En cette rentrée 2024, le club compte 125 gymnastes.

La trésorerie est positive grâce aux subventions du département, de la commune qui ont permis de financer le déplacement en Savoie et aussi à l'implication des adhérentes, des familles qui ont mené des actions festives rémunératrices.



Monsieur Léger, adjoint au maire, au nom de la municipalité a félicité le bureau, le comité, les entraîneurs, l'ensemble des gymnastes pour leur implication et s'est dit heureux que Madame Lahssen, exemple pour tous de longévité bénévole, ait été pour la fin de son activité dans le club si gentiment honorée.

Le bureau est constitué de la Présidente Madame Alice Michalak, de la secrétaire Madame Alessia Corteville, de la trésorière Madame Amélie Briez.

Madame Lahssen, 35 ans de service au sein de l'USL a occupé tous les postes dans l'association : membre du comité, entraîneur, secrétaire, trésorière, présidente.

Madame Michalak a souligné qu'elle a formé la nouvelle génération de dirigeantes. Elle l'a remercié du fond du cœur pour tout ce qu'elle a apporté à l'association.

Information de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent



Couvercle cassé



ou



**Bac cassé
(Hors service)**

Contacter

Le service Gestion
des Déchets Ménagers

► N°Vert 0 800 585 854

par mail
gestiondechets@cc-coeurdostrevent.fr

sur le site internet
coeurdostrevent.fr

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 16 élus

Adapter nos écoles au changement climatique, une dépense excessive ?

Dans le cadre de la préparation du budget de l'Etat, B. Lemaire, ancien ministre des finances a pointé une hausse des dépenses des collectivités responsables du déficit public (11 milliards !).

Faut-il rappeler que les moyens budgétaires des collectivités territoriales connaissent depuis une quinzaine d'années des baisses de dotation de l'Etat avec de multiples transferts de charges à assumer, avec la suppression de la taxe d'habitation, l'envolée des coûts de l'énergie et des assurances, l'inflation, l'augmentation indiciaire des agents territoriaux sans compensation, etc.

Outre que les collectivités territoriales doivent présenter un budget équilibré, leurs emprunts ne représentent que 8 % de la dette nationale.

Dans le même temps, pour 2030, les directives gouvernementales obligent les collectivités à une diminution de 40 % du coût énergétique. Cela peut-il se faire sans subventions du département, de la région, de l'état ? La ritournelle du déficit de la dette fait craindre le manque de financements publics pour contribuer substantiellement à l'effort indispensable à la réussite du projet, source en parallèle de promesses d'embauche.

D'une façon générale, les habitants de la planète sont confrontés à une élévation de la température moyenne sur terre qui aura pour conséquence une immigration climatique de populations vivant cette nouvelle précarité. Des millions de personnes sont et seront les victimes du réchauffement climatique.

A Lewarde, il nous faut réaliser le plus tôt possible des travaux d'adaptation au réchauffement dans les bâtiments communaux et en particulier dans nos écoles.

Dès 2030, les élèves seront régulièrement exposés à des températures excédant 35°, selon un rapport d'Oxfam France publié le 2 septembre.

Ces températures élevées, de plus en plus fréquentes de mai à octobre, vont menacer le droit à l'éducation et l'égalité entre les élèves.

Elles vont être source de perturbation du calendrier scolaire et des performances cognitives des élèves (-2% pour chaque degré supplémentaire).

Il en va de la responsabilité de la municipalité d'investir en ce sens dans nos écoles pour permettre aux enfants de la commune d'étudier dans des conditions optimales.

C'est pourquoi, dès cette fin d'année, des travaux de réhabilitation et d'adaptation au climat débuteront.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.